

Congrès annuel des experts-comptables

Un rendez-vous utile - "De la comptabilité à la finance, la relance par la confiance"
Des missions et des outils innovants

par Agnès Bricard*



La thématique du 64^{ème} congrès des experts-comptables qui aura lieu à Nantes du 15 au 17 octobre 2009 sous la présidence de Joseph Zorogniotti est proche des préoccupations des cabinets, d'autant qu'elle est source de nouvelles missions. Elle reflète également les préoccupations de l'ensemble du tissu économique dans la mesure où la capacité qu'ont les entreprises à accéder à des moyens de financement est un facteur clé de succès pour gérer des périodes de crise mais également pour innover et se développer.

Le financement de la compétitivité et de la modernisation est un sujet majeur qui donnera lieu à la fois à des débats et à la production de savoirs durant toute la durée du congrès.

Le financement de la compétitivité fait écho au financement de la modernisation de l'économie souhaitée par les pouvoirs publics. Ces derniers ont notamment mis en place la nouvelle grille hôtelière applicable au 1er octobre 2009 ou encore le contrat d'Avenir signé à Bercy par les organisations professionnelles en contrepartie de la baisse de la TVA à 5,5%. Dans les deux cas, hôteliers et restaurateurs vont être amenés à réaliser des investissements de modernisation, facilités par la mise en place par les pouvoirs publics de financements spécifiques gérés par OSEO. Un dossier type de demande de financement applicable au secteur hôtelier et au secteur restaurant sera remis aux congressistes.

Le financement de la compétitivité passe également par la mise en place de lignes de crédit spécifiques ou de mesures fiscales adaptées au financement de l'innovation. Les outils et les solutions qui permettent d'encourager l'innovation et de renforcer les fonds propres nécessaires au développement des entreprises

seront présentés dans le cadre du congrès des experts-comptables. Un dossier de demande de financement normé sera également remis aux participants.

L'accès aux marchés publics constitue un enjeu de développement pour les PME, ce qui en fait un levier majeur au service de la modernisation de notre pays. Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, OSEO et leurs partenaires avocats, Chambres de commerce, Chambres de métiers, Centres de gestion, ont développé le réseau Commande Publique et créé la plateforme www.reseaucommandepublique.com qui propose des outils destinés à faciliter l'accès des PME aux marchés publics. Il s'agit d'outils de veille mais également d'outils de financement adaptés, qui seront présentés aux congressistes. Ces derniers se verront aussi remettre un dossier type de demande de financement. L'accompagnement des PME dans leur réponse aux appels d'offres est une nouvelle mission pour les experts-comptables, qui pourront également obtenir des informations permettant de répondre à des appels d'offres pour le compte de leur cabinet. Enfin, pour toutes les branches d'activité qui doivent appliquer depuis le 1er janvier 2009 la loi sur la réduction des délais de paiement et qui par conséquent ont à faire face à de nouveaux besoins de fonds de roulement, un dossier de demande de financement a été élaboré.

Il est à noter que les quatre dossiers types de demande de financement évoqués ont tous été élaborés à la demande du Président Zorogniotti, par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, en partenariat avec OSEO.

Tous ces outils seront inscrits en ligne après le Congrès et devront faciliter les investissements, facteurs de relance.

Le financement de la relance, second sujet majeur qui sera traité dans le cadre du 64^{ème} congrès des experts-comptables :

Tout autant que le financement de la modernisation de notre économie, le financement de la relance fait partie des principales préoccupations des Pouvoirs publics qui ont mis en place de nombreuses mesures et de notre profession pour la mise en application de ces mesures. Or si la médiation du crédit est aujourd'hui de notoriété publique, d'autres mesures souvent techniques restent dans l'ombre. Joseph Zorogniotti, président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a souhaité que le 64^{ème} congrès soit une occasion pour les concepteurs et les confrères de se familiariser avec toutes les solutions, tous les outils, tous les services mis en place dans le cadre du plan de soutien et du plan de relance de l'économie (21 milliards d'euros). Ces mesures

présentent pour les experts-comptables de nouvelles missions qu'ils peuvent proposer à leurs clients, élargissant de fait leur offre de conseils. Les outils de gestions et de sortie de crises élaborés par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables ont donné lieu à l'élaboration d'un guide de mission (en partenariat avec Subventium). Ce guide sera diffusé dans le cadre du congrès de Nantes. Il inclut un tableau qui présente par type de difficulté la solution la plus adaptée. Chaque solution fait l'objet d'une fiche détaillée qui a pour objectif de présenter de manière très concrète le dispositif et son mode opératoire. Le guide de missions regroupe ainsi 20 fiches solutions telles que la médiation du crédit, OSEO plan de soutien et plan de relance, le factor, l'assurance crédit, le plan moratoire, le mandat ad hoc et la conciliation...). L'ensemble des acteurs du financement de la relance ont été recensés et sont présentés dans le guide, département par département, avec l'ensemble de leurs coordonnées. Si le guide de mission s'adresse aux experts-comptables, d'autres outils ont été élaborés, à destination des entreprises et notamment des TPE/PME. La roue de la relance est un exemple d'outil concret et innovant réalisé par le Conseil Supérieur, sous le haut patronage de M. Patrick Devedjian, ministre chargé de la Mise en œuvre du Plan de Relance et en partenariat avec OSEO. Elle permet de présenter pour tous les tiers de l'entreprise (clients, fournisseurs, banquiers, actionnaires, salariés, organismes sociaux, Etat, ...) la solution la plus adaptée aux différents types de difficultés rencontrées. Cet outil sera aussi mis en ligne sur le site d'universités qui signeront lors du congrès des conventions de partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. Si l'objectif principal de ces conventions vise à renforcer l'attractivité de la profession vis-à-vis des jeunes en présentant à ces derniers des outils innovants susceptibles d'éveiller leur intérêt pour la profession. Ces conventions permettront également d'encourager la publication des travaux de la profession par les universités et de mettre en place notamment un cycle de conférences sur le management de sortie de crise, des conférences qui seront animées par les experts-comptables. Dès maintenant, sur le site internet du Conseil Supérieur, vous trouverez la roue animée qui inscrit la PME au centre et ses partenaires autour d'elle. Chaque cercle présente une solution, les fiches détaillées des solutions sont accessibles par un "clic".

* Agnès Bricard, vice-présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et rapporteur général du 64^{ème} congrès de l'Ordre des experts-comptables. 2009-613